



réseau de bénévoles

papot'âge

rompre la solitude



Pour favoriser les liens sociaux et améliorer la qualité de vie des personnes âgées isolées, la MSA Sèvres-Vienne et l'Association gérontologique de Gâtine organisent et accompagnent un réseau de bénévoles qui effectuent des visites à domicile.

Ce réseau est un lieu de ressources pour vous, pour votre famille.

Il apporte un soutien et un accompagnement aux bénévoles par des temps de réflexion, d'information et d'échanges.



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Association
gérontologique
de Gâtine

CLIC de Gâtine & Réseau de santé

05 49 63 45 70

20 rue de la Citadelle – BP 36 – 79200 Parthenay
association@clic-reseau-gatine.fr
www.clic-reseau-gatine.fr

réseau de bénévoles papot'âge

- Le bénévole qui vient rendre visite fait partie d'une équipe. Il ou elle le fait à titre gracieux.
- Ces visites se conçoivent sur une certaine durée.
- Lors de ces visites, vous pouvez discuter, faire une promenade, une activité, un jeu, en fonction des goûts de chacun.
- Le déroulement des visites est fondé sur l'écoute, l'échange, c'est un moment convivial pour chacun.
- Le transport en voiture est interdit.
- La notion de confidentialité sur la vie de chacun est indispensable.

Personne visitée

Nom :

Prénom :

Tél :

Adresse :

.....

.....

.....

Signature :

Loi 78-17 du 6 janvier 1978 : les traitements relatifs à cette demande sont soumis aux dispositions de la loi « informatique et libertés » qui protège les droits et libertés individuelles.

Bénévole

Nom :

Prénom :

Tél :

Adresse :

.....

.....

.....

Signature :

Loi 78-17 du 6 janvier 1978 : les traitements relatifs à cette demande sont soumis aux dispositions de la loi « informatique et libertés » qui protège les droits et libertés individuelles.

la charte papot'âge

- La visite se fait à titre gracieux ; tout don est exclu entre le bénévole et vous.
- Un travailleur social organise la première rencontre au domicile. Elle permet aux deux personnes de faire connaissance et de se mettre d'accord sur les modalités des visites (le moment de la journée, le rythme et la durée des visites...)
- La visite est un moment de plaisir partagé. Elle vient en complément de ce qu'apporte la famille, le voisinage, ou les différents services intervenant au domicile (aide à domicile, portage des repas...). La visite n'a pas pour objet de remplacer des services manquants (démarches administratives et bancaires, déplacements...).
- Elle se déroule dans un climat de confiance et de respect mutuel.
- Une visite annulée doit être signalée par l'une ou l'autre des parties, dans la mesure du possible.
- En cas de difficulté, vous et/ou le bénévole pouvez faire appel en téléphonant au secrétariat du CLIC (05 49 63 45 70)

